

Conformité

Candélabre certifié CE, conformément à la norme UNI EN 40-5. 

Description

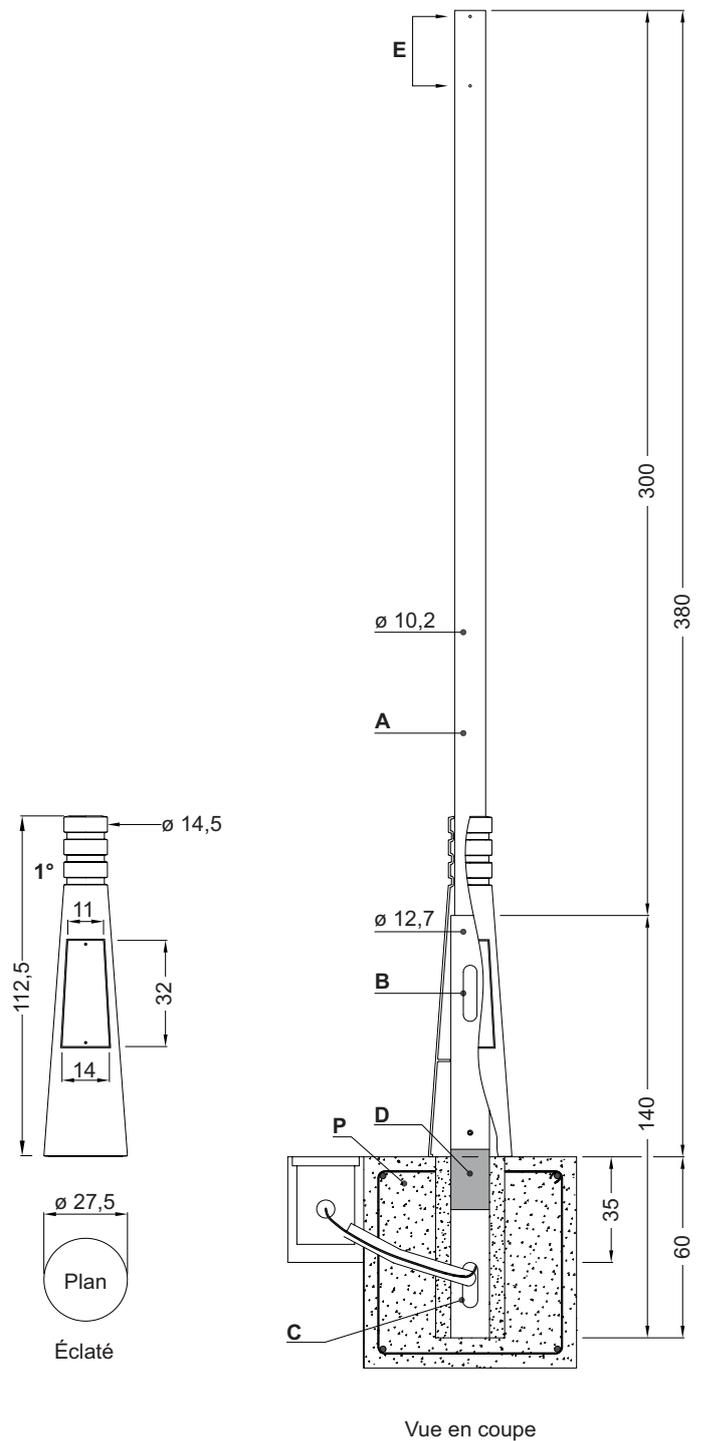
Candélabre pour éclairage en acier EN 10219 en fonte UNI EN 1561, galvanisé à chaud selon la norme UNI EN ISO 1461, le tout correspondant, en ce qui concerne les différentes formes, mesures et moulures, au dessin qui fait partie intégrante du projet. Le candélabre se compose des éléments suivants : candélabre (A) en acier de section circulaire galvanisé à chaud, composé de deux tubes ayant les dimensions suivantes : diam. 12,7 x 140 cm - diam. 10,2 x 300 cm. Le candélabre devra être introduit pour 60 cm, parfaitement à plomb, dans un plinthe de fondation (P) et il est muni des éléments suivants:

- une douille M10 prévue pour la mise à la terre;
- une fente (B - h. 18,6 x 4,5 cm) prévue pour le montage de borniers en classe II d'isolation avec ou sans fusible (mod. Conchiglia);
- une fente (C - h. 15 x 5 cm) positionnée à 35 cm sous le niveau de la chaussée pour le passage des câbles à l'intérieur;
- six vis M10 (E) pour la fixation du bouquet;
- une gaine thermorétractable (D) d'une hauteur minimale de 20 cm, réalisée en matériaux composites (polyoléfines irradiées et mastic butylique) devra être appliquée à la base du candélabre pour le protéger de la corrosion.

1°) Socle en fonte réalisé en un seul moulage de 112,5 cm de haut, caractérisé par un élément tronconique à base circulaire (Ø 27,5 cm), doué d'un portillon d'inspection de 11 x h 32 cm et surmonté de trois anneaux (Ø 14,5 cm). La hauteur totale du candélabre est de 380 cm.

Protection des surfaces

Consulter les descriptions spécifiques sur les cycles de vernissage des matériaux.



Vue en coupe